

Cet agenda de l'élève appartient à

Nom : _____

Prénom : _____

Je vais en classe chez : _____

Numéro à appeler en cas d'urgence : _____

POUR ANNONCER L'ABSENCE DE VOTRE ENFANT

En cas d'absence, il est impératif d'avertir l'école avant 7h50 le matin ou avant 13h25 l'après-midi, soit

☐ en téléphonant à l'école au 027 744 12 96

OU

☐ par SMS au numéro donné par l'enseignant-e.

Pour la sécurité de votre enfant, en cas d'absence non annoncée, l'enseignant-e appelle la police qui se rendra à votre domicile.

IMPORTANT

Pour tous vos contacts avec les enseignant-e-s, merci de vous conformer aux indications données en début d'année sur le « MEMO – FRIGO ».

Pour une demande d'entretien :

- ✓ cocher dans l'agenda sous Demande d'entretien avec l'enseignant-e.
- ✓ L'enseignant-e vous contactera.

Pour un rendez-vous médical sur le temps scolaire :

- ✓ compléter le formulaire dans les pages suivantes.

Pour une demande de congé d'au maximum une demi-journée :

- ✓ compléter le formulaire dans les pages suivantes.

Pour une demande de congé de plus d'une demi-journée :

- ✓ remplir le formulaire en ligne sur le site de l'école.

Pour une demande de congé pour un ou deux jours "joker" :

- ✓ remplir le formulaire en ligne sur le site de l'école.
- ✓ Le règlement se trouve à la page 17 de l'agenda.

Les vacances sont prises pendant les périodes planifiées par l'école. L'article 5 du règlement cantonal concernant les absences et les congés stipule que des congés individuels peuvent être accordés pour de justes motifs.

Les demandes de congé durant la période scolaire doivent demeurer exceptionnelles. Le-la titulaire n'est pas autorisé-e à accorder de congé avant ou après les vacances.

ADRESSES ET TELEPHONES UTILES

Site Internet de l'école

www.ecole-saxon.ch

Ecole, salle des maîtres

☎ 027 744 12 96

Direction

☎ 027 744 12 23

Jérémy Jubin, Directeur

direction@ecole-saxon.ch

Coline Pellegrinelli, Directrice Adjointe

Caroline Brochellaz, Secrétaire

secretariat@ecole-saxon.ch

Murielle Richard, Secrétaire

Permanences :

Lundi 7h30 – 11h30

Jeudi 14h00 – 17h30

Durant les permanences, une personne est disponible pour vous accueillir au bureau de la Direction et ce, sans rendez-vous.

UAPE « Abricopain »

☎ 027 744 34 89

Coordinatrice parents d'accueil

☎ 079 368 97 71 (lundi et jeudi)

CDTEA

☎ 027 606 98 30

Infirmière scolaire

☎ 027 566 71 75

SOS Enfants

☎ 147

DROIT A L'UTILISATION DE L'IMAGE ET DES TRAVAUX AUTORISATION ANNUELLE

Nous, parents de _____, avons pris connaissance des informations données par l'école. Voici nos directives pour les différents domaines présentés ci-dessous :

A. Publication de photos, vidéos, enregistrements sonores et travaux d'élèves à des fins pédagogiques et culturelles sur les sites de l'école : www.ecole-saxon.ch et <https://www.zwookedu.ch/saxon/zwook>

- ☐ Nous ne donnons aucun droit de publication pour le point A.
- ☐ Nous acceptons uniquement la publication des travaux de notre enfant.
- ☐ Nous acceptons et donnons les droits de publication pour le point A.

B. Affichage de travaux ou de photos de notre enfant dans le bâtiment scolaire (photos de classe, promenades, activités diverses, ...)

- ☐ Nous ne donnons aucun droit d'utilisation pour le point B.
- ☐ Nous acceptons et donnons les droits d'utilisation pour le point B.

C. Utilisation de photos et d'enregistrements audio ou vidéo dans le cadre de cours de formation pédagogique des enseignant-e-s de l'école, de stagiaires de la HEP ou d'autres établissements de formations reconnus par l'Etat du Valais. Ces enregistrements sont utilisés uniquement dans le cadre de formations et ne sont pas publiés.

- ☐ Nous ne donnons aucun droit d'utilisation pour le point C.
- ☐ Nous acceptons et donnons les droits d'utilisation pour le point C en précisant que le prénom de notre enfant :
 - ☐ ne sera pas mentionné.
 - ☐ pourra être mentionné.

D. Publication ou diffusion d'enregistrements audio ou vidéo, de photos et de travaux de notre enfant dans les médias : journaux, revues, télévision (SSR et TV Saxon) et radio. L'enseignant-e annoncera par le biais de l'agenda cette publication. La diffusion pourrait impliquer une mise en ligne durable (podcast, TV replay, sites de presse) et la duplication des images et des données sur les réseaux sociaux.

- ☐ Nous ne donnons aucun droit de publication pour le point D.
- ☐ Nous acceptons et donnons les droits de publication pour le point D en précisant que le prénom de notre enfant :
 - ☐ ne sera pas mentionné.
 - ☐ pourra être mentionné.

Afin de respecter et protéger les droits de l'ensemble des élèves et adultes en lien avec l'école, nous, parents, nous engageons à ne pas publier des éléments contenus sur le site de l'école ou affichés à l'école sur les réseaux sociaux ou sur toute autre plateforme ou application de partage.

Date : _____

Signature des parents : _____

CHARTRE NUMERIQUE DE L'ECOLE

J'utilise : J'utilise les appareils et systèmes numériques de l'école uniquement pour des activités scolaires et avec l'autorisation préalable de mon enseignant-e. Je respecte la configuration et le fonctionnement des appareils et systèmes numériques de l'école. L'accès à Internet est réservé aux travaux scolaires. Je ne télécharge pas ou n'installe pas de logiciels, de jeux, de musique, de fichiers.

Je produis : Je sais que tout ce que je lis, entends ou vois en ligne n'est pas forcément vrai. Je vais examiner si une source est crédible. Je n'ouvre pas les courriels d'un expéditeur inconnu. J'assume la responsabilité des courriels que j'envoie. Je sais que tout ce que je partage en ligne est très difficile, voire impossible à supprimer et peut se diffuser rapidement. Je ne publie rien en ligne qui puisse nuire à ma réputation. Je peux modifier les pages dont je ne suis pas l'auteur uniquement avec l'accord de son-ses auteur-s et celui de l'enseignant-e. Je peux publier des photos et/ou des enregistrements uniquement avec le consentement des personnes y figurant. Si une photo ou une vidéo de moi a été publiée sans mon accord, j'ai le droit d'en demander la suppression.

Je protège : Je garde mes mots de passe pour moi et n'essaie pas d'obtenir ceux d'autres personnes. Dans le cadre scolaire, je ne crée pas de compte d'utilisateur sur des sites ou des réseaux sociaux sans en avertir mes parents ou mes représentants légaux. Je ne communique pas d'informations privées - telles que mon nom complet, ma date de naissance, mon adresse, mon numéro de téléphone ou des photos - sans l'autorisation de mes parents ou de mes représentants légaux. Si un-e de mes camarades ou moi-même est en danger, j'en parle à mon enseignant-e. Lorsque je découvre des contenus choquants sur Internet ou les réseaux sociaux, j'en parle à un-e adulte de confiance.

Je respecte : Je prends soin de l'appareil que j'utilise et je signale à l'enseignant-e s'il est en panne ou endommagé. Je prends garde à ne pas blesser des personnes par les contenus (photos, vidéos, paroles, commentaires) que je publie ou partage. Je ne valorise pas par des likes et ne partage pas des contenus méchants ou haineux. Lorsque je publie sur Internet des informations dont je ne suis pas l'auteur, je cite les sources que j'utilise. Je peux copier des textes, des sons, des images uniquement après avoir vérifié que j'en ai le droit ; si j'ai un doute, je demande l'avis d'un-e adulte.

Nous avons pris connaissance de la charte numérique de l'école et nous nous engageons à la respecter.

Signature de l'élève : _____ Signature des parents : _____



LES ÉCRANS ET MOI



CONSEILS

Les adultes sont là pour toi, parle avec eux de ce que tu vis sur les écrans.

Respecte les âges recommandés, ils sont fixés pour ta sécurité.

SANS ÉCRANS, C'EST FACILE!

- **Au réveil** - pour garder toute ton énergie pour la journée
- **À table** - pour apprécier de bons repas
- **Dans ta chambre** - pour un espace reposant
- **Au coucher** - pour de belles nuits de sommeil



VIS DES MOMENTS MAGIQUES SANS ÉCRANS



WWW.EDUCATIONNUMERIQUEVALAIS.CH



Promotion santé Valais
Gesundheitsförderung Wallis



éducation
numérique

CONSEILS POUR L'UTILISATION DES ÉCRANS



TEMPS D'ÉCRAN

Il n'existe pas de temps d'écran idéal, car chaque famille et chaque enfant fonctionnent différemment.

Il est souvent plus important de s'intéresser aux contenus consultés qu'au temps passé devant l'écran.

L'essentiel est que l'enfant puisse trouver un équilibre entre le sommeil, les repas, l'activité physique, l'école, ses amis et ses loisirs.



Les parents sont les premiers modèles : votre usage des écrans influence celui de votre enfant. Des règles expliquées et discutées sont plus efficaces que des interdictions.

Les écrans sont aussi des occasions de partage pour jouer, découvrir ou créer ensemble.



RÉSEAUX SOCIAUX

L'âge minimum d'inscription sur la plupart des réseaux sociaux est de 13 ans.

Indiquer son âge réel permet d'activer les paramètres adaptés.

Pour mieux se protéger :

- Utiliser un pseudonyme
- Choisir une photo de profil non identifiable
- Mettre le compte en privé.



JEUX VIDÉO

La classification PEGI permet de s'assurer que le jeu est adapté à l'âge du joueur et du spectateur.

Pour connaître l'âge recommandé d'un jeu, toutes les infos sur : www.pegi.info



OUI SOMMES-NOUS ?

Declick forme les nouvelles générations aux bonnes pratiques liées à l'utilisation des écrans.

Notre permanence est un espace gratuit et ouvert aux familles pour poser des questions ou demander de l'aide. Les lieux et horaires sont disponibles sur le site.



LES 3 PRINCIPES

Démarrer la journée sans écrans... pour prendre le temps de se réveiller en douceur.

Déguster des repas sans écrans... pour profiter de ce moment, discuter et renforcer les liens.

Dormir sans écrans... pour améliorer son sommeil en éteignant les écrans au moins une heure avant le coucher et en les tenant éloignés de la chambre.



Toutes les informations :

DECLICK.CH

DROITS ET DEVOIRS

*Chaque personne a des droits et des devoirs.
Le DROIT est ce qui est permis, ce qui peut être demandé.
Le DEVOIR est ce qui doit être fait, ce qui est obligatoire.
Le non-respect des devoirs implique des SANCTIONS.*

Mes droits

En tant qu'enfant et élève, j'ai le droit :

- D'être reconnu, respecté, protégé, traité équitablement dans mes différences;
- D'avoir de bonnes conditions (physiques, psychiques et matérielles) pour apprendre et grandir ;
- De devenir de plus en plus autonome et responsable ;
- De pouvoir faire confiance et obtenir de l'aide en cas de besoin ;
- De réussir et de me tromper ;
- De m'exprimer ;
- D'exprimer mes sentiments ;
- De me reposer, de jouer et de me cultiver ;
- De protéger mon corps et mon intimité ;
- De bénéficier de transports scolaires selon mon lieu de domicile ou de venir à l'école par mes propres moyens ;
- De bénéficier des équipements communs à toute l'école (matériel informatique, bibliothèque, matériel de gym, ...).

Mes devoirs

En tant qu'enfant et élève, j'ai le devoir de :

Toujours

- Respecter les enseignant-e-s et toutes autres personnes intervenant dans le centre scolaire ;
- Être poli : saluer, remercier, présenter mes excuses ;
- Surveiller mon langage et mes attitudes en évitant toutes formes de moquerie, insultes, vilains mots, insolence, ... ;
- Respecter et prendre soin de mes affaires et de celles des autres ;
- Résoudre les conflits sans violence, ni bagarre ;
- Respecter et soigner les installations et le matériel mis à ma disposition ;
- Transmettre les informations à mes parents ou aux enseignant-e-s ;
- Respecter les horaires ;
- Dire la vérité ;
- Respecter l'avis des autres et accepter des choix différents des miens ;
- Avertir un-e adulte si quelqu'un est en danger ;
- Laisser les objets dangereux à la maison* ;
- Laisser les objets perturbant l'attention (appareils connectés, jeux, ...) éteints dans le sac*.

Au début de la journée

- Etre bien dans mon corps (repos, sommeil, nourriture)
- Choisir une tenue vestimentaire adaptée (pas de vêtements trop courts, soigner son hygiène, pas de maquillage, ...)
- Préparer mes affaires et contrôler mon sac
- Arriver à l'heure
- Arriver à l'école avec mon travail fait dans les délais demandés
- Avoir avec moi le matériel demandé (habits de gym, ...)

Sur le chemin de l'école

- Respecter les consignes de sécurité
- Etre prudent
- Surveiller mon langage et mes attitudes
- Respecter les autres
- Respecter la charte des transports scolaires

En arrivant à l'école

- Utiliser mon moyen de locomotion (vélo, trottinette, skate, ...) uniquement lors du trajet maison-école*
- Descendre de mon moyen de locomotion lorsque j'entre dans la cour*
- Laisser mon moyen de locomotion dans les endroits prévus à cet effet*

En classe

- Travailler à l'école en faisant de mon mieux et faire ce qui est demandé
- Respecter les enseignant-e-s et les camarades, respecter les différences :
 - Permettre à chacun de faire son travail
- Faire de mon mieux dans mon métier d'élève :
 - Écouter
 - Suivre les consignes et les règles de classe
 - Participer
 - Essayer de faire par moi-même
 - Demander de l'aide
 - Oser me tromper, apprendre de mes erreurs
 - ...
- Noter dans l'agenda les tâches à réaliser
- Ranger le matériel au bon endroit



A la récréation

- Respecter mes camarades dans mon langage, mon comportement et mes attitudes
- Respecter l'environnement et le matériel à disposition
- Respecter les règles de la cour
- Rester dans le périmètre de la cour
- Me référer à l'adulte surveillant en cas de problème et lui obéir
- Pratiquer des jeux non-violents et respectueux de chacun

A la fin de la journée

- Mettre dans mon sac toutes les affaires nécessaires (devoirs, leçons, ...)
- Ne pas laisser trainer mes affaires
- Faire mes devoirs, étudier mes leçons
- Planifier et organiser mon travail quotidien
- Organiser mon lieu de travail (éviter tout ce qui pourrait me distraire)

Si je ne respecte pas ces DEVOIRS, chaque adulte intervenant dans mon école peut me faire une remarque ou me sanctionner.

Conséquences et sanctions

Si je ne respecte pas les règles de vie de mon école, je m'expose à des conséquences désagréables et à des sanctions, selon la gravité et le nombre de manquements.

N'importe quel-le intervenant-e adulte du bâtiment peut :

- Me faire une remarque ou me mettre en garde contre une attitude inappropriée ;
- Me faire présenter des excuses ;
- Me prier de ranger, de réparer, de nettoyer, de payer un dégât ;
- Me dénoncer (à l'enseignant-e, à la Direction, à la police) pour racket, vol, coups ou blessures, intimidation, violence verbale, violence sur les réseaux sociaux, ... ;
- Me confisquer un objet dangereux ou dérangeant.

N'importe quel-le enseignant-e du bâtiment ainsi que la Direction peut :

- Me mettre à l'écart ;
- Me faire rattraper ou refaire un travail ;
- Me priver de certaines activités, m'exclure d'une période de cours ;
- Me demander de passer ma récréation auprès d'un-e adulte ou à l'endroit indiqué par l'enseignant-e ;
- Me demander un travail supplémentaire, soigné et de qualité ;
- Informer mes parents et/ou les convoquer ;
- Me convoquer à un entretien disciplinaire avec les enseignant-e-s ;
- Me retenir en-dehors des heures de classe ;
- Me retenir un mercredi après-midi.

La Direction peut :

- Me convoquer à un entretien disciplinaire ;
- Convoquer mes parents pour un entretien ;
- Me donner un pré-avertissement ;
- Me donner un avertissement ;
- M'exclure temporairement de la classe pour une durée maximum d'une semaine, mais dans l'école et sous sa responsabilité ;
- Me transférer dans une autre classe/école en cas d'infractions graves et répétées.

** L'école décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou déprédation.*

Signature de l'élève : _____ Signature des parents : _____

Formulaire de demande de congé (durée maximum d'une demi-journée)

Attention !!! L'enseignant-e n'est pas autorisé-e à donner congé avant ou après les vacances.

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Formulaire de demande de congé (durée maximum d'une demi-journée)

Attention !!! L'enseignant-e n'est pas autorisé-e à donner congé avant ou après les vacances.

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Formulaire de demande de congé (durée maximum d'une demi-journée)

Attention !!! L'enseignant-e n'est pas autorisé-e à donner congé avant ou après les vacances.

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Formulaire de demande de congé (durée maximum d'une demi-journée)

Attention !!! L'enseignant-e n'est pas autorisé-e à donner congé avant ou après les vacances.

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Communications parents-école

[illegible]

Communications parents-école

[illegible]

Demande d'entretien avec l'enseignant-e

[illegible]

JOURS «JOKER»

Selon les directives en vigueur relatives aux jours « Joker », les représentants légaux peuvent requérir au maximum deux jours de congé complets par année scolaire sans en justifier le motif, pour des loisirs, du développement personnel, un motif familial ou religieux.

Modalités d'application et dispositions

- Le jour « Joker » est un droit à un congé exceptionnel, pas une obligation. Les représentants légaux sont responsables des congés qu'ils requièrent.
- Les jours « Joker » peuvent être consécutifs ou non.
- Le mercredi matin ou toute demi-journée est décompté comme une journée complète.
- La demande de congé est effectuée par les représentants légaux au plus tard 20 jours avant l'utilisation du-des jour-s « Joker » en complétant le formulaire de demande de congé sur le site de l'école. L'octroi de ce congé est de la compétence de la Direction d'école.
- Comme pour toute absence, l'élève au bénéfice d'un jour « Joker » doit s'enquérir des travaux à réaliser à domicile et rattraper les évaluations manquées.
- Toute situation particulière est analysée et traitée par la Direction d'école.

Restrictions d'application

- Un jour « Joker » ne peut pas être scindé en deux demi-journées.
- Un congé relatif à des raisons de santé, une convocation par un organe officiel, un événement non prévisible nécessitant une absence ou un regroupement familial pour les fêtes de fin d'année ne peut être considéré comme un jour « Joker ». Il doit faire l'objet d'une demande de congé ordinaire auprès de la Direction d'école en complétant le formulaire sur le site de l'école.
- Les jours « Joker » ne peuvent être utilisés durant la première et la dernière semaine d'école ou aux dates des épreuves cantonales (4H et 8H). La Direction d'école peut déterminer d'autres périodes durant lesquelles il n'est pas possible de requérir aux jours « Joker ».
- Les jours « Joker » ne peuvent être reportés à l'année scolaire suivante.
- La Direction d'école peut refuser l'octroi d'un jour « Joker » en cas d'absence-s injustifiée-s préalable-s de l'élève.

LES 7 ETAPES DE LA MEDIATION

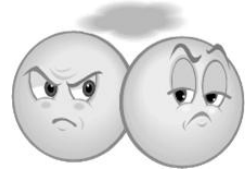
1. **L'accueil**

Etre disponible.
Arrêter son activité.
Regarder ceux qui viennent.
Les saluer.



2. **Les faits**

Que s'est-il passé ?
Ecouter ce que l'autre me dit.
Donner la parole à tout le monde.
Demander d'expliquer.



3. **Les sentiments**

Que ressens-tu maintenant ?
Quelle est ton émotion ?
Chacun dit ce qu'il ressent.



4. **La demande**

De quoi as-tu besoin pour aller mieux ?
Chacun donne sa réponse.



5. **La solution**

Quelle solution proposez-vous ?
Chacun peut proposer une solution.



6. **L'accord**

Trouver une solution commune.
Tous doivent être d'accord.



7. **La conclusion**

On se serre la main en signe d'accord.

CROQUE-SOUCIS



La boîte aux lettres « Croque-soucis » :

Tu as quelque chose qui pèse sur ton cœur.

Un souci, un chagrin, une peur, une colère.

Tu as besoin d'aide ou d'un conseil.

Tu aimerais parler à un-e adulte.

La boîte aux lettres « Croque-soucis » est à ta disposition.

Tu écris ton message et le glisses dans la boîte.

Pense à inscrire ton prénom et ta classe.

Tu patientes quelques jours et la médiatrice viendra te rencontrer ou t'écrit sa réponse.

En cas d'urgence, quand aucun adulte n'est disponible,
tu peux téléphoner au numéro **147**.
Une personne te répondra et t'écouterà.

EDUCATEUR DE PROXIMITE

L'éducateur de proximité est une personne ressource pour les enfants et leurs parents.

Il peut être contacté pour discuter d'une question, d'une difficulté ou simplement pour être conseillé.

Il est disponible pour écouter, soutenir et orienter les familles si nécessaire.

Contact

Bastien Darbellay

079 367 61 51

bastien.darbellay@admin.saxon.ch

TOUS ENSEMBLE, AGISSONS !

On t'embête régulièrement ? Tu n'oses pas en parler à tes parents ? Tu es peut-être victime de harcèlement et, dans ce cas, il faut agir !



Scanne le QR Code et tu seras redirigé-e vers un questionnaire qui pourra t'aider.

Si tu souhaites le remplir avec l'aide d'un-e adulte, tes parents, un-e enseignant-e ou un-e autre professionnel-le peuvent t'accompagner.

Si vous êtes parents et que vous vous inquiétez pour votre enfant, vous pouvez également remplir ce questionnaire.

Pourquoi mes parents ne veulent pas que j'aie un smartphone ?

Comment on fait les bébés?
Par où ils sortent ?

Comment est-ce qu'on sait qu'on a les règles ?

C'est quoi la puberté ?

À quel âge on peut avoir un amoureux ou uneoureuse ?

C'est quoi un abus sexuel ?



Tu as des questions ou besoin de discuter ?

Parles-en avec tes parents ou à un·e adulte de confiance.

En 2H, 4H, 6H et 8H, tu pourras discuter avec un·e éducateur·trice du SIPE lors de son passage dans ta classe.

Les professionnel·les du SIPE sont également à disposition de tes parents pour toute question. C'est gratuit et confidentiel !



Plus d'info sur
www.sipe-vs.ch

MONTHEY

024 471 00 13
monthey@sipe-vs.ch

MARTIGNY

027 722 66 80
martigny@sipe-vs.ch

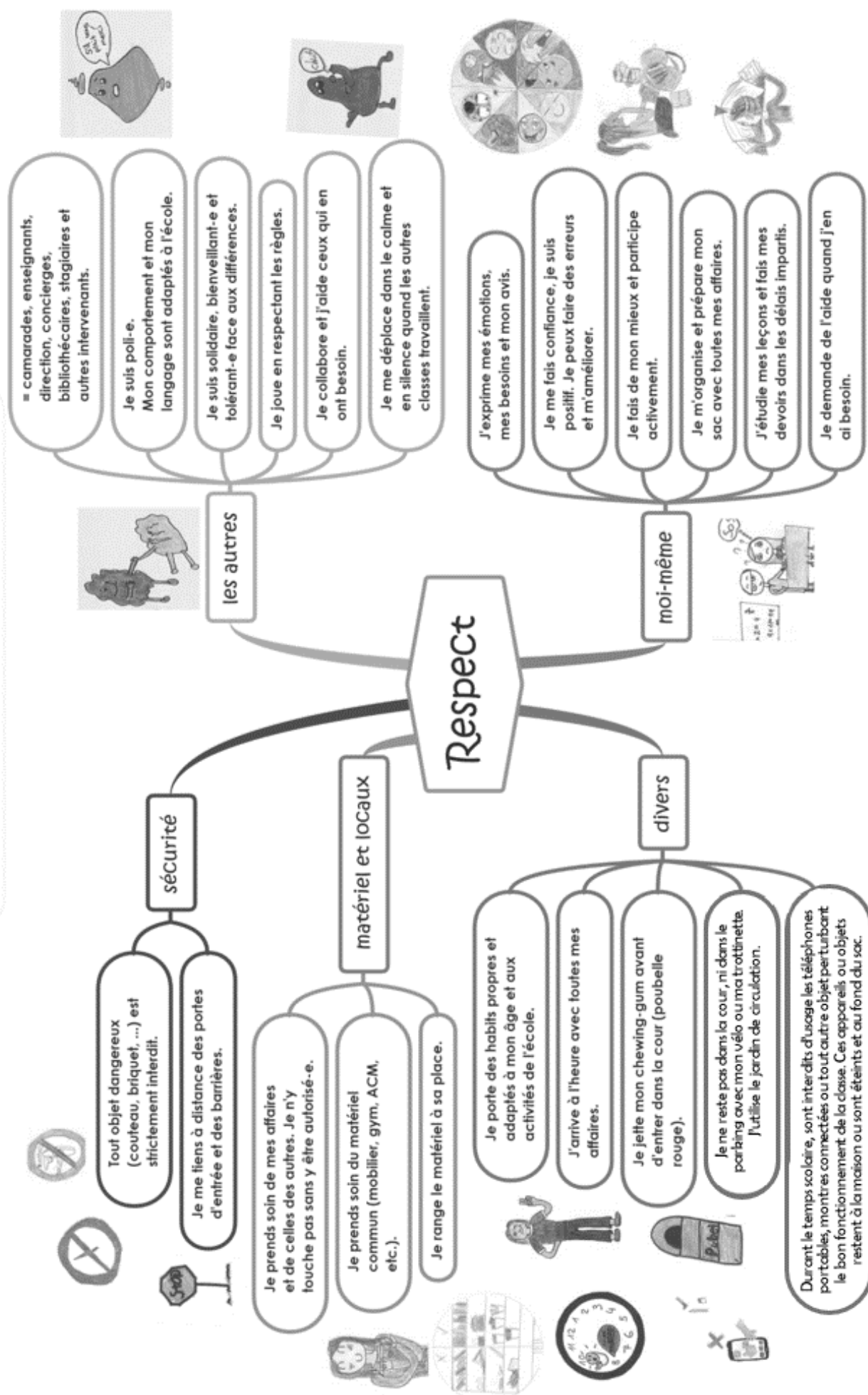
SION

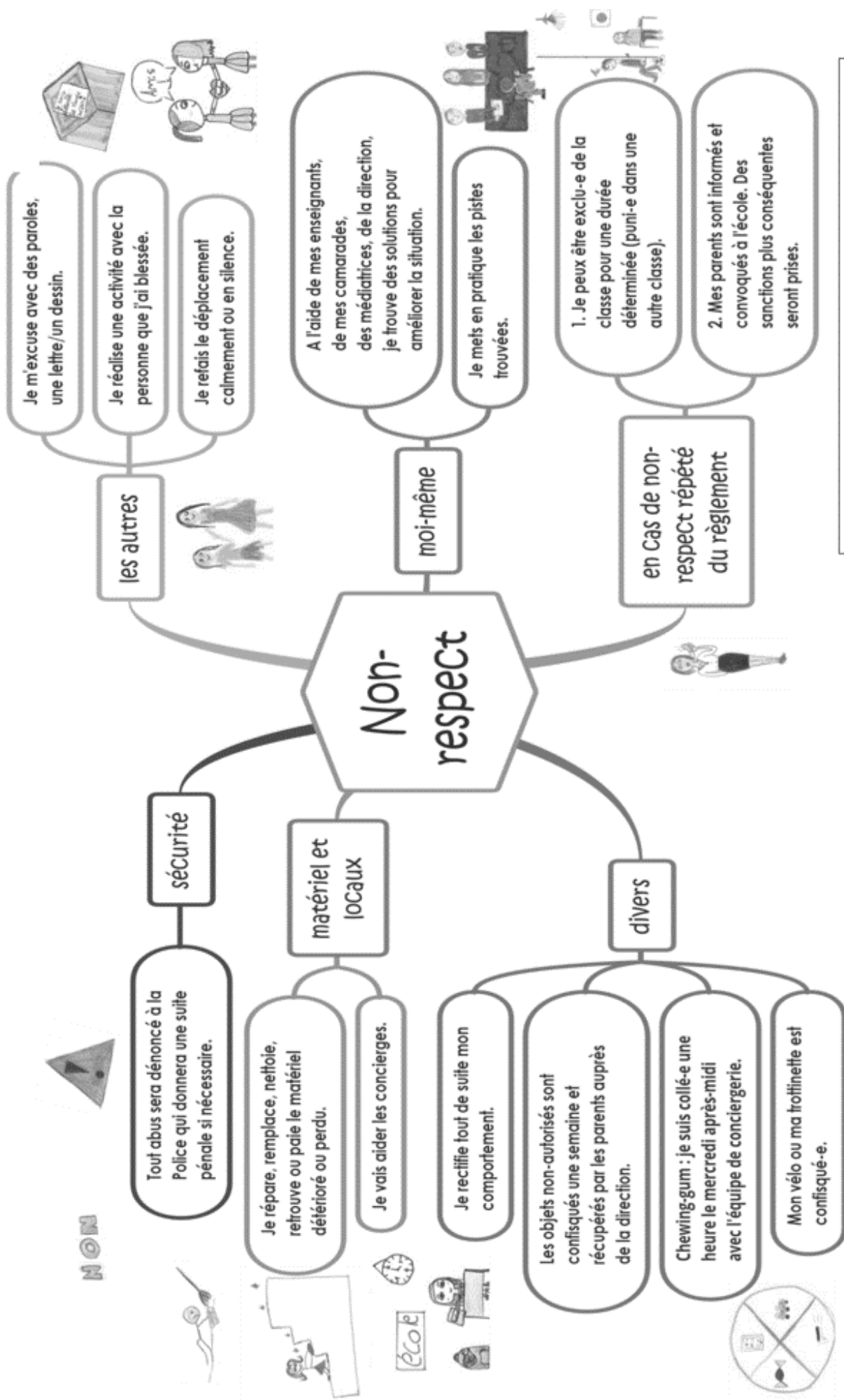
027 323 46 48
sion@sipe-vs.ch

SIERRE

027 455 58 18
sierre@sipe-vs.ch

NOTRE REGLEMENT





CHARTRE DES TACHES A DOMICILE

A. Élèves

1. Chaque élève effectue **l'ensemble** des tâches à domicile demandées par les enseignant-e-s.
2. Tous les travaux sont remis **dans les délais**.
3. L'élève définit, avec ses parents, **un espace de travail** qui lui convienne pour effectuer ses tâches à domicile.
4. L'élève **s'implique** activement dans son rôle d'écolier lorsqu'il effectue ses tâches à domicile.
5. L'élève **soigne** ses devoirs selon les exigences de l'enseignant-e.
6. A la maison, l'élève **apprend** et **récite** ses leçons.
7. L'élève **anticipe** la réalisation de ses devoirs selon ses activités extra-scolaires.
8. Au plus tard à la fin de la 6^{ème} Harmos, l'élève est capable de **préparer seul** le matériel nécessaire aux tâches à domicile.

Signature de l'élève : _____

B. Parents

1. Les parents définissent avec leur enfant un **moment**, un **espace** et un **environnement** qui lui conviennent pour effectuer ses tâches à domicile.
2. Les parents **aident** leur enfant à se mettre à la tâche.
3. Les parents veillent à ce que leur enfant ne soit **pas distrait** par des écrans, du bruit ou ses frères et soeurs lorsqu'il effectue ses tâches à domicile.
4. Les parents **signent l'agenda** pour le mardi afin d'attester qu'ils ont pris connaissance des tâches à domicile de la semaine en cours.
5. Toutes les tâches à domicile ont été travaillées, dans un premier temps, en classe. Si les parents constatent de **grandes lacunes**, ils avertissent l'enseignant-e.
6. Les parents **vérifient** que les devoirs soient faits et que les leçons soient apprises (faire réciter les leçons).
7. Au bout du temps d'activité imparti selon le degré de scolarité, si l'élève n'a pas fini ses devoirs, les parents ont la **possibilité** de le signaler **sur le devoir**.

Temps moyen prévu par jour :

3H : 10 minutes	4H : 15 minutes
5H : 20 minutes	6H : 25 minutes
7H : 30 minutes	8H : 35 minutes

Signature des parents : _____

CHARTRE DES TACHES A DOMICILE

C. Enseignant-e-s

1. L'enseignant-e est clair-e **sur ses exigences de soin** en début d'année scolaire.
2. Tous les objectifs donnés en tâches à domicile ont d'abord été travaillés **en classe**.
3. Concernant **les devoirs** :
 - a. L'enseignant-e les **différencie** selon les besoins de l'élève.
 - b. L'enseignant-e **vérifie** qu'ils soient faits.
 - c. L'enseignant-e met en place **un système de corrections** pour tous les devoirs.
 - d. L'enseignant-e ne donne qu'**une seule** fois le même devoir à corriger.
4. Concernant **les leçons** :
 - a. L'enseignant-e effectue, durant l'année scolaire, **des récitations** afin de vérifier que les leçons soient apprises.
 - b. Au cours de l'année, l'enseignant-e propose différentes **stratégies** aux élèves pour apprendre à apprendre.
5. Dans la mesure du possible, les tâches à domicile sont **routinières**.
6. L'enseignant-e donne les tâches à domicile **à l'avance (au plus tard le vendredi** pour la semaine suivante).
7. L'enseignant-e **n'ajoute pas** de tâches à domicile **en cours de semaine**.
8. **Aucune** tâche à domicile n'est donnée pour le lundi.
9. Les tâches à domicile pour le vendredi peuvent être vérifiées le **lundi suivant**.
10. L'enseignant-e **répartit la charge** journalière de travail selon le point B7.
11. Les signatures et les tâches administratives sont demandées pour **le mardi**.

Signature de l'enseignant-e : _____



LA JOURNEE IDEALE D'UN ECOLIER

Conseils de quelques élèves pour être en pleine forme et efficace

1. Dormir

Je vais au lit tôt. (20h pour les petits, 21h pour les grands)

Je peux faire une sieste.

Avant de m'endormir, je peux lire, faire une prière ou écrire dans un journal intime. Ainsi, je serai de bonne humeur.

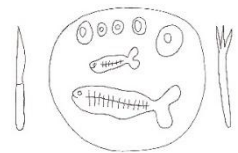


2. Me nourrir

Au déjeuner, je mange équilibré : des céréales, du pain, du lait, du jus de fruits.

Au dîner, je mange de la viande, du poisson, des légumes, des céréales (pâtes, riz, pommes de terre).

Au souper, je mange léger (soupe, salade, yogourt, fromage).



3. Mon goûter

Pour mon goûter, je peux manger un fruit avec une tranche de pain par exemple et boire de l'eau.

4. Travailler

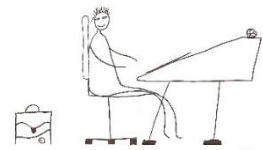
Si je peux, je fais mes devoirs pendant la pause de midi.

Si besoin, je les termine tout de suite le soir en rentrant de l'école.

Je fais mes devoirs avec soin et application à mon bureau.

Je fais contrôler mes devoirs et réciter mes leçons.

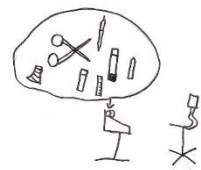
Je range ma chambre. J'aide aussi mes parents : mettre la table, essuyer la vaisselle, préparer le repas, débarrasser la table, passer l'aspirateur, faire mon lit, ...



5. Etre à mon affaire et avoir mes affaires

Je contrôle mon sac avant de partir.

Je demande à mes parents le matériel manquant.



6. Me changer les idées

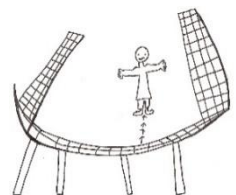
Je peux faire du sport : natation, tennis, football, gymnastique, vélo, marche, basketball, grimpe, volleyball, ...

Je peux jouer dehors avec les voisins et les copains.

Je peux jouer à des jeux de société avec mes parents.

Je peux faire de la lecture ou bricoler.

Je peux jouer d'un instrument de musique.



JE PREPARE MA PLACE DE TRAVAIL

POUR FAIRE MES DEVOIRS

A la maison, j'ai mon bureau où je peux travailler dans le calme :

- Je suspends des feuillets avec les mots et règles que j'ai de la peine à apprendre sur la paroi en face de moi.
- Sur mon pupitre, je dois toujours avoir mes outils de référence (dictionnaire, ...).

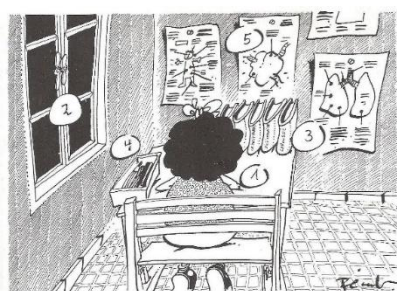
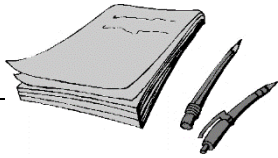


Figure 6: Le lieu de travail personnel

1. Plan de travail
2. Fenêtre (lumière venant de gauche)
3. Livres, dictionnaires, tableaux de conjugaison
4. Calendrier (cristal, colle, agrafeuse, etc.)
5. Mémoire externe (pas d'images distrayantes!)

JE ME METS AU TRAVAIL

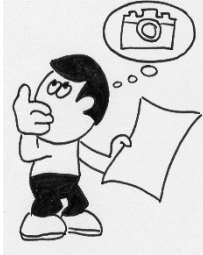
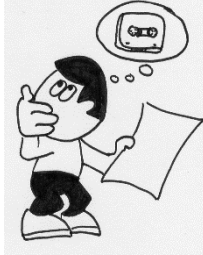
1.	Je me prépare et me concentre sur la tâche.	
2.	J'utilise les bons outils.	
3.	Je respecte les étapes à suivre.	
4.	Un travail terminé est un travail vérifié !	

JE LIS LES CONSIGNES

1.	Je lis plusieurs fois la consigne.	
2.	Je retourne la feuille et je contrôle dans ma tête si je peux redire la consigne avec mes propres mots.	
3.	Maintenant, je peux faire l'exercice.	

Pierre Vianin (2009) *L'aide stratégique aux élèves en difficulté scolaire*, Editions De Boeck

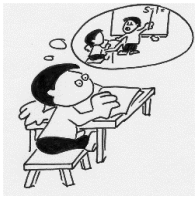
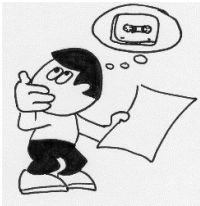
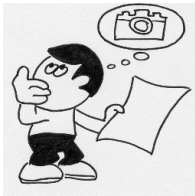
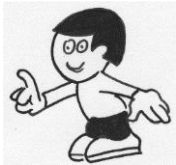
JE PRÉPARE MA DICTÉE

1.	Dans chaque phrase, je repère les <u>règles</u> que je connais et je les souligne.	
2.	 Dans chaque phrase, je cherche les <u>mots</u> difficiles et je les copie 3 fois.	  Puis, en fermant les yeux, je vérifie si j'ai la photo du mot dans ma tête et si je peux l'épeler. Comme contrôle, j'écris une quatrième fois le mot.
3.	Maintenant seulement, je demande à quelqu'un de me dicter le texte.	

J'UTILISE DES MOYENS POUR MEMORISER

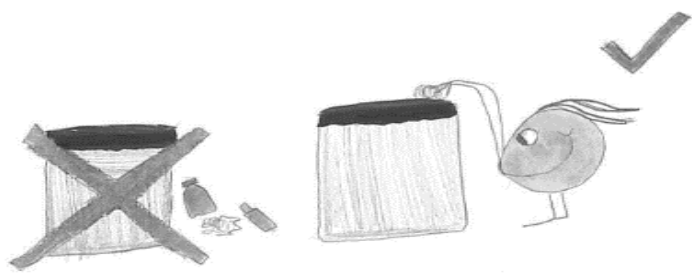
1.	Comprendre ce que j'ai à apprendre Je lis tout d'abord ma leçon et je résume ce que je lis avec mes propres mots, sans apprendre par cœur ; apprendre par cœur si je n'ai pas compris ne sert à rien.
2.	Evoquer ou faire exister dans ma tête La leçon doit passer de la feuille à mon cerveau ; en fermant les yeux, je dois pouvoir évoquer, c'est-à-dire « revoir » ou me « redire » ce que j'ai appris.
3.	Varier les façons d'apprendre Je peux le faire à voix haute (méthode auditive), prendre en photo mentalement ou faire un schéma (méthode visuelle), faire des gestes ou me déplacer (méthode kinesthésique). Je peux travailler avec un-e camarade ; on se pose des questions sur la matière. Je raconte ce que j'ai appris à quelqu'un. Je crée mes propres exemples, différents de ceux qui sont donnés. J'essaie de faire un lien avec quelque chose que j'ai déjà appris.
4.	Réactiver mes connaissances au rythme 1-10-1-1... Quand j'ai fini d'apprendre, je raconte à quelqu'un ou à moi-même dans la minute qui suit ce que j'ai appris (1). Je refais cela une fois après 10 minutes, puis, encore une fois après 1 heure, et, enfin après 1 jour.
5.	Me projeter dans l'avenir J'essaie d'imaginer dans quelle situation je vais devoir réutiliser ce que j'ai appris. Je me vois, par exemple, en classe en train de répondre aux questions posées.
6.	Eviter les interférences Mémoriser à la suite plusieurs choses qui se ressemblent est très difficile. Aide-toi du n°7.
7.	Prendre des pauses J'alterne les moments de concentration et les moments de pause. Le cerveau a besoin d'oxygène et de repos. Je dois m'aérer souvent et dormir suffisamment. Je n'oublie pas de boire de l'eau régulièrement. Le cerveau a également besoin d'être hydraté. Relire une leçon avant de s'endormir est très efficace.
8.	Utiliser des « trucs et astuces » Exemple : « Adam part pour Anvers avec deux cents sous... » pour mémoriser les prépositions : à, dans, par, pour, en, vers, avec, de, sans, sous

J'APPRENDS MES LEÇONS

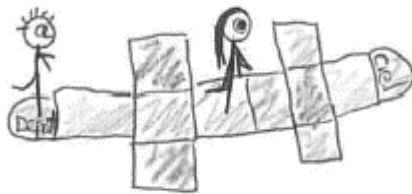
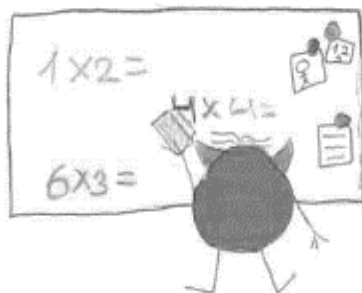
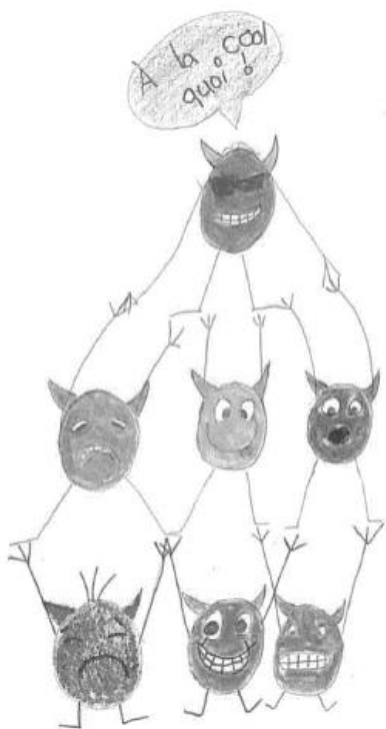
1.	Je lis une première fois ma leçon pour contrôler si je la <u>comprends</u> .	
2.	Je relis ma leçon une ou plusieurs fois et j' <u>enregistre</u> le plus d'informations possible. Puis, je ferme le livre et je contrôle si je peux redire la leçon dans ma tête.	
3.	Je <u>photographie</u> cette fois les dessins, schémas, titres, mots difficiles, ... Je ferme le livre et je contrôle, en fermant les yeux, si je peux les revoir dans ma tête.	
4.	Je <u>récite</u> ma leçon à mes parents.	



Semaine du 17 au 21 août



Communications et
signature

[illegible]

Jeudi
20 août

Vendredi
21 août

[illegible]

24 août

Mardi

25 août

[illegible]

26 août

[illegible]

Jeudi
27 août

Vendredi

28 août

[illegible]

Semaine du 31 août au 4 septembre

Communications et
signature

Lundi

31 août

Mardi

1^{er} septembre

Mercredi

2 septembre

Jeudi

3 septembre

Vendredi

4 septembre

Semaine du 7 au 11 septembre

Communications et
signature

Lundi

7 septembre

Mardi

8 septembre



Merredi

9 septembre

Jeudi

10 septembre

Vendredi

11 septembre

Semaine du 14 au 18 septembre

Communications et
signature

Lundi

14 septembre

Mardi

15 septembre

Mercredi

16 septembre

Jeudi

17 septembre

Vendredi

18 septembre

Semaine du 21 au 25 septembre

Lundi

21 septembre

Communications et
signature

Mardi

22 septembre



Mercredi

23 septembre

[illegible]

Jeudi

24 septembre

Vendredi

25 septembre

[illegible]

Semaine du 28 septembre au 2 octobre

Communications et
signature

Lundi

28 septembre

.....

.....

.....

.....

Mardi

29 septembre



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi

30 septembre



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi
1^{er} octobre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vendredi

2 octobre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Semaine du 5 au 9 octobre

Communications et
signature

Lundi
5 octobre

Mardi
6 octobre

Mercredi

Jeudi
8 octobre

Vendredi
9 octobre

Semaine du 12 au 16 octobre

Lundi
12 octobre



Mardi
13 octobre

Mercredi
14 octobre

LE SAC D'ECOLE RESTE EN CLASSE DURANT LES VACANCES.

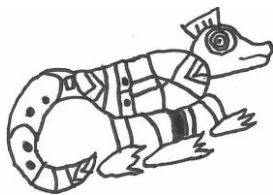
VACANCES D'AUTOMNE
du mercredi 14 octobre 2026, à midi
au lundi 26 octobre 2026, le matin

Semaine du 26 au 30 octobre

Lundi

26 octobre

Pas de devoirs ni de leçons au retour des vacances

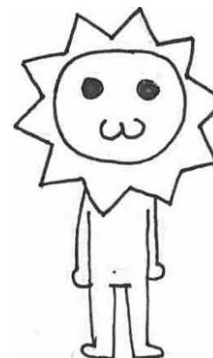


Communications et
signature

Mardi

27 ottobre

Pas de devoirs ni de leçons au retour des vacances



Mercredi

28 octobre

[illegible]

Jeudi
29 octobre

Vendredi

30 octobre

[illegible]

Semaine du 2 au 6 novembre

2 novembre

Communications et
signature

3 novembre

[illegible]

4 novembre

[illegible]

Jeudi
5 novembre

[illegible]

6 novembre

[illegible]

Semaine du 9 au 13 novembre

Lundi

9 novembre

Communications et
signature

Mardi

10 novembre

[illegible]

Mercredi

11 novembre

[illegible]

Jeudi

12 novembre

Vendredi

13 novembre

[illegible]

Semaine du 16 au 20 novembre

16 novembre

[illegible]

17 novembre

[illegible]

18 novembre

[illegible]

19 novembre

20 novembre

[illegible]

Semaine du 23 au 27 novembre

Lundi

23 novembre

..... 	
..... 	

Communications et
signature

Mardi

24 novembre

[illegible]

Mercredi

25 novembre

[illegible]

Jeudi
26 novembre

26 novembre

Vendredi

27 novembre

[illegible]

Semaine du 30 novembre au 4 décembre

Communications et
signature

Lundi

30 novembre

.....

.....

.....

.....

Mardi

1^{er} décembre



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi

2 décembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi

3 décembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vendredi

4 décembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Semaine du 7 au 11 décembre

7 décembre

congé toute la journée

Communications et
signature

8 décembre

IMMACULEE CONCEPTION

congé toute la journée

9 décembre

[illegible]

10 décembre

11 décembre

[illegible]

Semaine du 14 au 18 décembre

Lundi

14 décembre

[illegible]

Communications et
signature

Mardi

15 décembre

[illegible]

Mercredi

16 décembre

[illegible]

Jeudi

17 décembre

Vendredi

18 décembre

[illegible]

Semaine du 21 au 25 décembre

Lundi

21 décembre

.....

.....

.....

.....

Communications et
signature

Mardi

22 décembre



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi

23 décembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LE SAC D'ECOLE RESTE EN CLASSE DURANT LES VACANCES.

VACANCES DE NOEL

du mercredi 23 décembre 2026, à midi
au lundi 11 janvier 2027, le matin

Semaine du 11 au 15 janvier

11 janvier



12 janvier

A simple line drawing of a smiling heart character. The heart has two large eyes with eyelashes, a wide smile showing teeth, and small arms and legs. It appears to be a happy, personified heart.

13 janvier

[illegible][illegible]

Jeudi
14 janvier

15 janvier

[illegible]

Semaine du 18 au 22 janvier

18 janvier

..... 	
..... 	



19 janvier

[illegible]

20 janvier

[illegible]

21 janvier

[illegible]

22 janvier

[illegible]

Semaine du 25 au 29 janvier

25 janvier

..... 	
..... 	



26 janvier

[illegible]

27 janvier

[illegible]

28 janvier

29 janvier

[illegible]

Semaine du 1^{er} au 5 février

Lundi
1^{er} février

.....

.....

.....

.....

Communications et
signature

Mardi
2 février



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi

3 février

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi
4 février

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vendredi
5 février

.....

.....

.....

.....

LE SAC D'ECOLE RESTE EN CLASSE DURANT LES VACANCES.

VACANCES DE CARNAVAL

du vendredi 5 février 2027, le soir
au lundi 15 février 2027, le matin

Semaine du 15 au 19 février

Lundi

15 février

Pas de devoirs ni de leçons au retour des vacances



Communications et
signature

Mardi

16 février

Pas de devoirs ni de leçons au retour des vacances



Mercredi

17 février

[illegible]

Jeudi

18 février

Vendredi

19 février

[illegible]

Semaine du 22 au 26 février

22 février

[illegible]

23 février

[illegible]

24 février

[illegible]

25 février

26 février

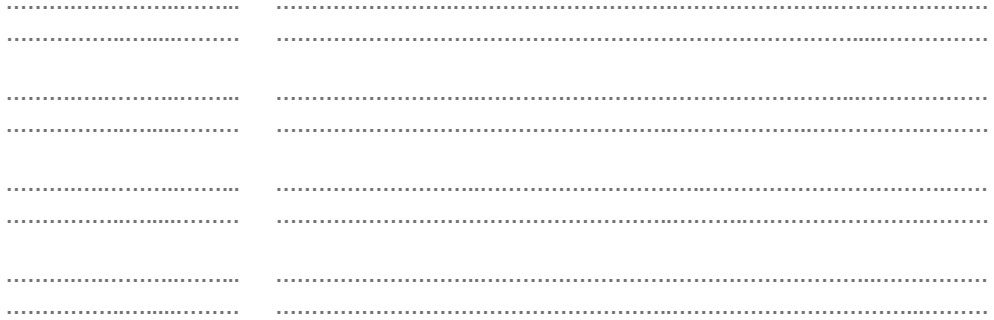
[illegible]

Semaine du 1^{er} au 5 mars

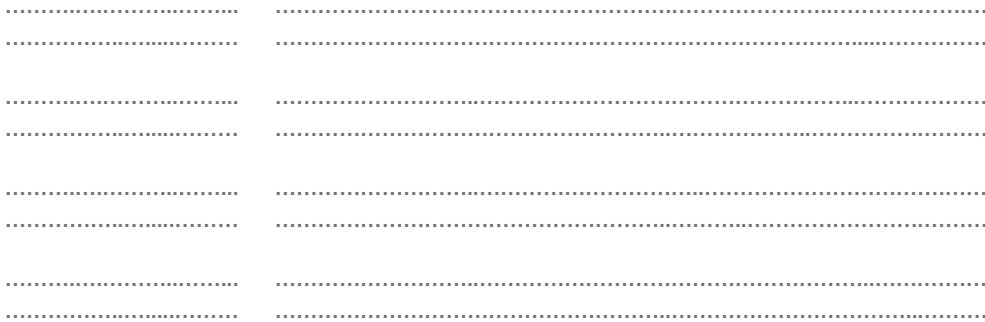
1er mars



2 mars



3 mars



4 mars

5 mars

[illegible]

Semaine du 8 au 12 mars

8 mars

..... 	
..... 	



9 mars

[illegible]

10 mars

[illegible]

11 mars

12 mars

[illegible]

Semaine du 15 au 19 mars

Lundi

15 mars

.....

.....

.....

.....

Communications et
signature

Mardi

16 mars



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi

17 mars

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi

18 mars

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vendredi

19 mars

SAINT-JOSEPH
congé toute la journée

Semaine du 22 au 26 mars

Lundi

22 mars

.....	
.....	
.....	
.....	

Communications et
signature

Mardi

23 mars



.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

Mercredi

24 mars

.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

Jeudi

25 mars

LE SAC D'ECOLE RESTE EN CLASSE DURANT LES VACANCES.

VACANCES DE PAQUES
du jeudi 25 mars 2027, le soir
au lundi 5 avril 2027, le matin

Semaine du 5 au 9 avril

5 avril



6 avril

7 avril

[illegible]

8 avril

9 avril

[illegible]

Semaine du 12 au 16 avril

12 avril

..... 	
..... 	



13 avril

[illegible]

14 avril

[illegible]

Jeudi
15 avril

16 avril

[illegible]

Semaine du 19 au 23 avril

19 avril

19 avril

[illegible]

20 avril

[illegible]

21 avril

[illegible]

22 avril

23 avril

23 avril

[illegible]

Semaine du 26 au 30 avril

26 avril

26 avril

.....

.....

.....

.....



27 avril

27 avril

[illegible]

28 avril

28 avril

[illegible]

29 avril

29 avril

[illegible]

30 avril

30 avril

[illegible]

Semaine du 3 au 7 mai

Lundi

3 mai

[illegible]

Communications et
signature

Mardi

4 mai

[illegible]

Mercredi

5 mai

[illegible]

CONGE DE L'ASCENSION
du mercredi 5 mai 2027, à midi
au lundi 10 mai 2027, le matin

Jeudi

6 mai

Semaine du 10 au 14 mai

Lundi

10 mai

Communications et
signature

Mardi

11 mai

[illegible]

Mercredi

12 mai

[illegible]

Jeudi

13 mai

Vendredi

14 mai

[illegible]

Semaine du 17 au 21 mai

Lundi

17 mai

PENTECOTE
congé toute la journée

Communications et
signature

Mardi

18 mai



Mercredi

19 mai



Vendredi

21 mai

Jeudi
20 mai

Semaine du 24 au 28 mai

24 mai

.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	



25 mai

[illegible]

26 mai

[illegible]Jeudi
27 mai

28 mai

[illegible]

Semaine du 31 mai au 4 juin

31 mai

[illegible]1^{er} juin[illegible]

2 juin

[illegible]

Jeudi
3 juin

4 juin

[illegible]

Semaine du 7 au 11 juin

7 juin

[illegible]

8 juin

[illegible]

9 juin

[illegible]

Jeudi
10 juin

11 juin

[illegible]

Semaine du 14 au 18 juin

14 juin

[illegible]

15 juin

[illegible]

16 juin

[illegible]

Jeudi
17 juin

18 juin

[illegible]

Semaine du 21 au 25 juin

Lundi

21 juin

.....	
.....	
.....	
.....	

Communications et
signature

Mardi

22 juin



.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

Mercredi

23 juin

.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

Jeudi

24 juin

.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

Vendredi

25 juin

.....	
.....	
.....	
.....	

Fin de l'année scolaire, le soir
Bonnes vacances !

Adresses utiles

- **Cours de langues**
 - **Paroisses**
 - **Culture**
 - **Loisirs**
 - **Sport**
-

COURS DE LANGUES

COURS DE PORTUGAIS

Consulat Général du Portugal
Service de l'Enseignement
Route de Ferney 220
1218 Grand-Saconnex



☎ 022/920.40.50
segeneve@epesuica.ch

COURS D'ITALIEN

Mercredi : 13h15 – 17h00

Arianna Benenati

Consulat d'Italie à Genève



☎ 076/690.34.01
aribenfait@gmail.com

☎ 022/839.67.49

COURS DE TAMIL

Mercredi : 15h00 – 21h00 (Le temps est réparti selon les différents niveaux.)

Enseignante : Mme Sarojinidevi Balakumaran
Responsable : M. Sritharan Theivendram



☎ 078/805.07.85

☎ 078/619.32.18

tamilschoolsaxon@gmail.com

COURS D'ALBANAIS

Mercredi : 15h00 – 17h00

Responsable : Edona Haradini



☎ 076/530.03.15

edona.haradini93@gmail.com

PAROISSES

PAROISSE CATHOLIQUE

Virginia Da Silva

 078/752.83.29

Stefania Pioletti

 079/912.16.52

Informations et inscriptions

ginacandidogb@hotmail.fr
www.deux-rives.ch

Catéchèse de cheminement

Ma Vie est un Trésor

Groupe des servants

1^{ère}-3^{ème} Harmos
dès la 4^{ème} Harmos

Catéchèse sacramentelle

Sacrement du pardon

Première communion

Confirmation

dès la 4^{ème} Harmos
dès la 5^{ème} Harmos
dès la 7^{ème} Harmos

PAROISSE PROTESTANTE

Philippe Cavin

Diacre

 076/242.22.56

philippe.cavin@erev.ch
www.coudedurhone.erev.ch

JOURNEES CATECHETIQUES

Les paroisses proposent des activités catéchétiques sur le temps scolaire. Les informations seront communiquées au cours de l'année scolaire. Les élèves s'inscrivent auprès des enseignant-e-s.

CULTURE

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE ET SCOLAIRE

Dans le bâtiment scolaire
avec accès extérieur sur la Nouvelle Avenue



Sophie Buttet Terrier

☎ 027/744.10.02

bibliotheque@saxon.ch
saxon.bibliovs.ch

Les enfants fréquentent régulièrement la bibliothèque avec les enseignant-e-s. Dès la 3H, les élèves sont inscrits et obtiennent leur numéro personnel. Les parents des élèves en 1H-2H peuvent s'inscrire et mettre les livres d'enfants sur leur compte.

Les élèves sont accueillis plusieurs jours par semaine sur le temps scolaire. La bibliothèque est également ouverte au public; les adultes ont aussi un secteur qui leur est réservé.

Nous sommes à votre disposition pour toutes vos questions.

Horaires publics :

Mardi : 16h00 - 18h00

Mercredi : 09h00 - 11h30

Mercredi : 14h00 - 17h00

Jeudi : 18h00 - 20h00

Vendredi : 16h00 - 18h00

MUSEE DE SAXON

Route du Village 42



Renseignements

☎ 027/743.21.19

museesaxon@saxon.ch
www.museedesaxon.ch

Le musée est ouvert sur demande.

Durant une exposition : horaires à consulter sur le site Internet du musée

LOISIRS

EPAC SA

Ecole Professionnelle des Arts Contemporains
Première école suisse de Bande Dessinée et Game Arts
Route du Village 39

Atelier de dessin-peinture gratuit pour les enfants de Saxon

Renseignements

☎ 027/744.31.26
info@epac.ch
www.epac.ch
Instagram : epacswiss
Facebook : EPAC Comics
Animation Game Art

ECOLE DE PECHE – CONFRERIE DES PECHEURS

Morand Alexandre

☎ 079/533.13.06
saxonpeche@gmail.com



CHŒUR DES ECOLES « ECHO DE LA PIERRE A VOIR »

Dans le bâtiment scolaire

Pour les 5H à 8H

Horaires : jeudi de 12h40 à 13h25

Suzanne Fink Canossa

Christel Cornaz

☎ 077/429.65.28

☎ 079/734.07.04



FANFARE « L'AVENIR »

Emilien Rausis

☎ 078/614.23.14
emilien.rausis@gmail.com
www.avenirsaxon.ch

FANFARE « LA CONCORDIA »

Personnes de contact pour l'Ecole de Musique :

Maurane Farinet

Charlotte Gaillard

☎ 079/461.10.91

☎ 079/835.05.01

info@concordia-saxon.ch
www.concordia-saxon.ch



FANFARE « LE CORPS DE MUSIQUE »

Clélia Morand



☎ 079/533.94.38
corpsdemusique@gmail.com

"Rejoins notre école de musique !!!"

PIERRE A SEL



L'association « Pierre à Sel » est un système d'échange local. Son but est de favoriser les interactions entre les habitants du village ou de la région. Elle propose un groupe Tricot SEL, une boîte à livres sur la Place des Grenouilles, des échanges de compétences et de savoirs, des activités au jardin des écoles. Vous pouvez également rejoindre notre groupe Whats'app d'échange de biens et de services sur la commune !

Pour plus d'informations :
Béatrice Gilloz

☎ 079/372.52.99

SEIGNEUR DU JEU

Rue des Moulins 2
(ancienne Maison de Commune)



Béatrice Gilloz (contact par SMS)

☎ 079/372.52.99

www.sdjsaxon.ch

Horaires : Un samedi sur deux (familles) de 16h à 19h
La première rencontre : 5 septembre 2026
Les soirées jeux adultes s'organisent sur demande.

LUDOTHEQUE

A l'abri PC



Patricia Zufferey

☎ 027/744.19.34

☎ 077/452.86.13

Facebook : Ludothèque-de-Saxon-les-Wacouwas

zufferey-cartoon@netplus.ch

Horaires : chaque jeudi de 18h30 à 20h00 et
le 1^{er} mercredi du mois de 14h00 à 15h00

GROUPE SCOUT

St-Félix Saxon
Rue St-Félix (local au village)



Jessica Piazza

☎ 078/944.28.79

scout.st.felix@gmail.com

SPORT

FSG L'ESPERANCE



Elodie Roth
Premier contact par message ou WhatsApp

☎ 079/736.76.33

fsgesperancesaxon@gmail.com
www.gymesperancesaxon.com

FC SAXON SPORTS



info@fcsaxon.ch
www.fcsaxon.ch

SKI-CLUB



Les élèves nés entre le 01.01.2011 et le 31.12.2017 (10 à 16 ans) pourront participer aux sorties de l'hiver 2026-2027 de manière individuelle en étant intégrés dans des groupes encadrés par des moniteurs. Pour les débutants, les 2 premières sorties de la saison sont obligatoires. Pour les plus jeunes, les sorties sont possibles à condition **d'être accompagnés** durant la journée par un adulte responsable.

Alexandre Gillioz (Président)

☎ 079/283.67.81

Patrice Thomas (Chef OJ / Responsable J&S)

☎ 078/625.02.47

Ski-Club "La Luy"

Case postale 15

1907 Saxon

www.skiclublaluy.com

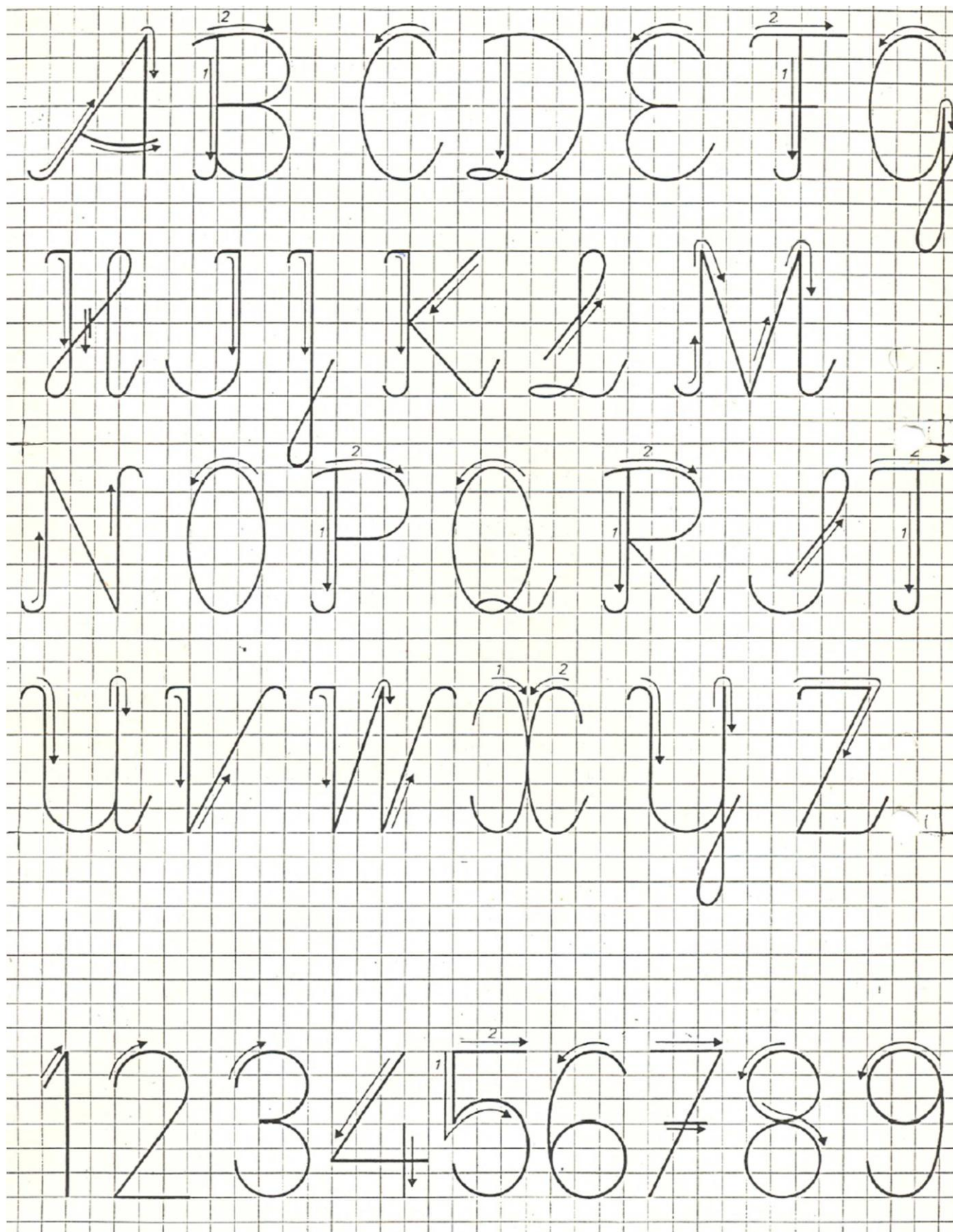
Tracés des minuscules et des signes diacritiques

a b c d e f g h i j
k l m n o p q r
s t u v w x y z

é è ê ù ç

? ! , « » .

Tracés des majuscules et des chiffres



CODES ET ACCES INFORMATIQUES

Edu : <https://edu.vs.ch>

Nom d'utilisateur : _____

Email : _____

Mot de passe : _____

TapTouche : <https://ecole.taptouche.com/info/>

Code : _____

Mot de passe : _____

Evulpo : <http://ch-fr.evulpo.com>

Code : _____

Mot de passe : _____

Educlasse : <http://www.educlasse.ch/>

Code : _____

Mot de passe : _____

Différents moyens d'apprentissages :

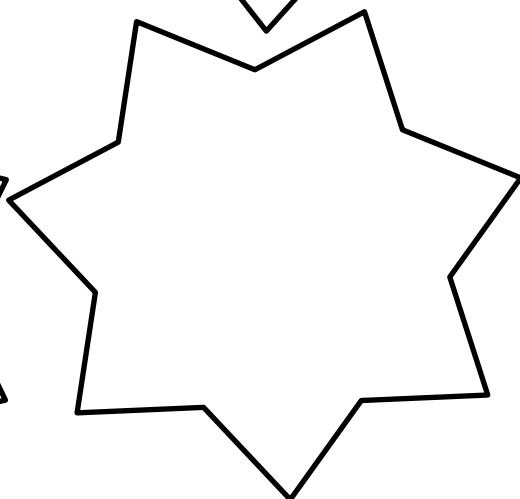
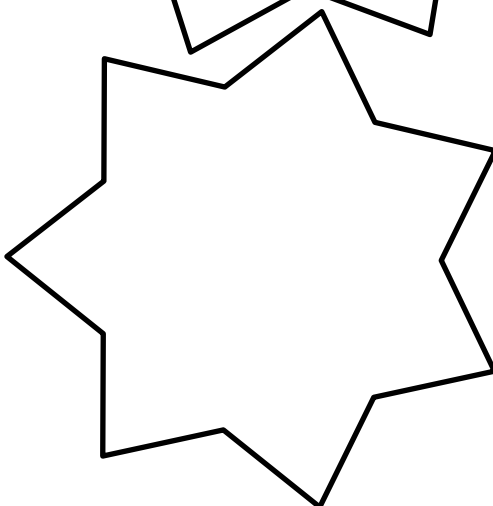
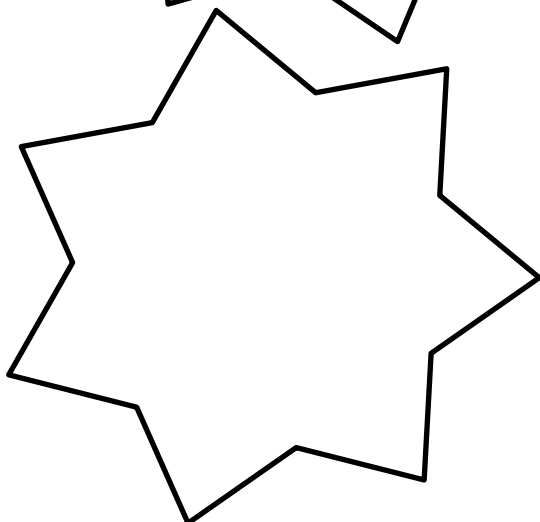
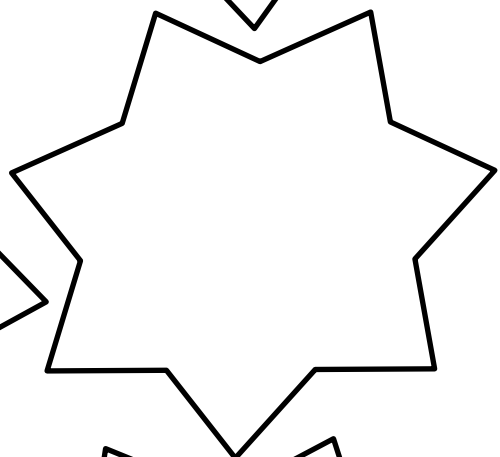
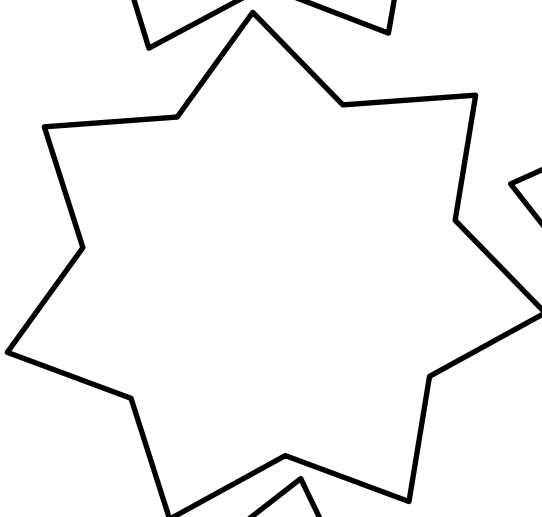
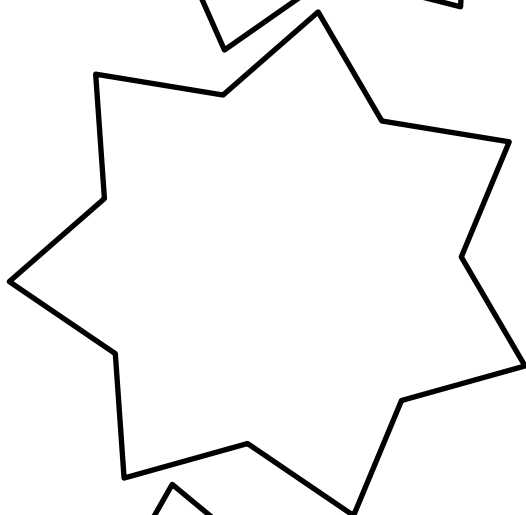
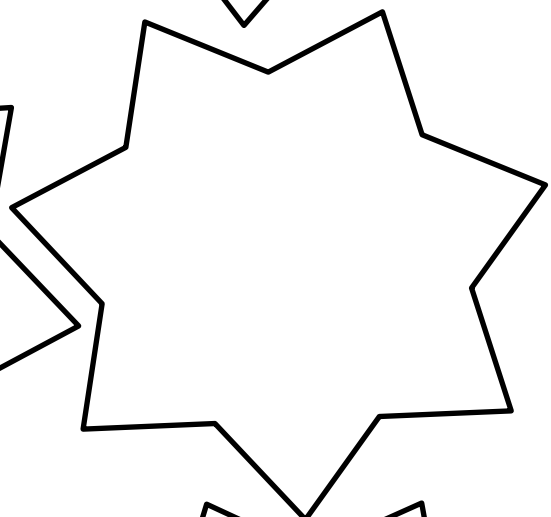
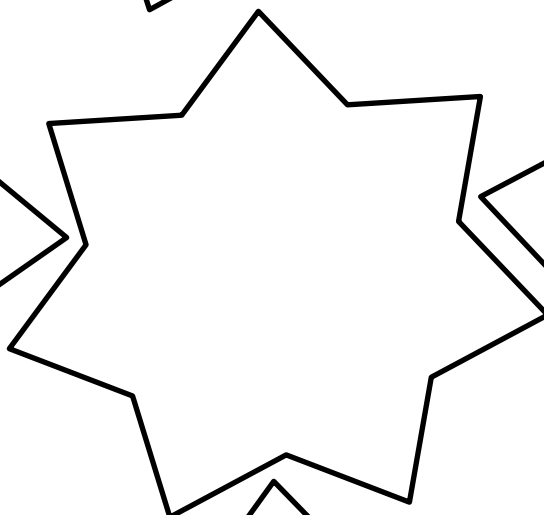
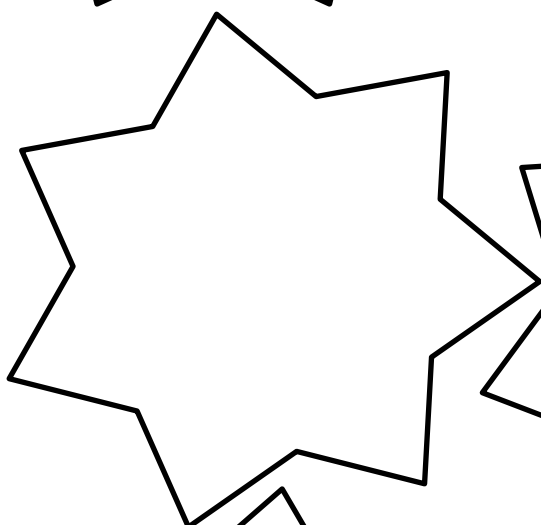
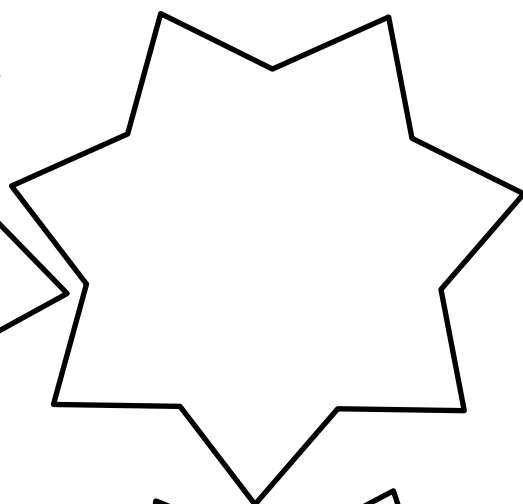
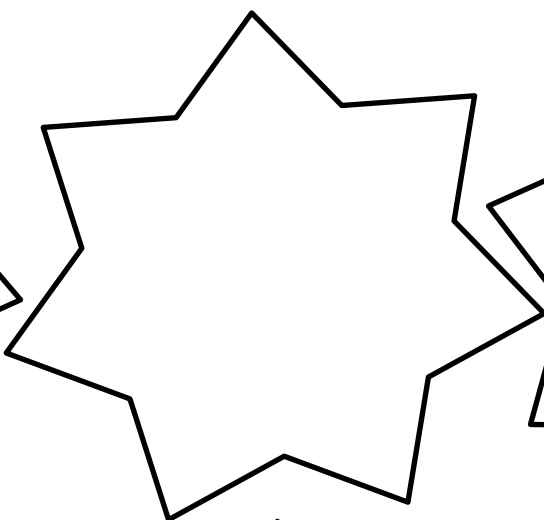
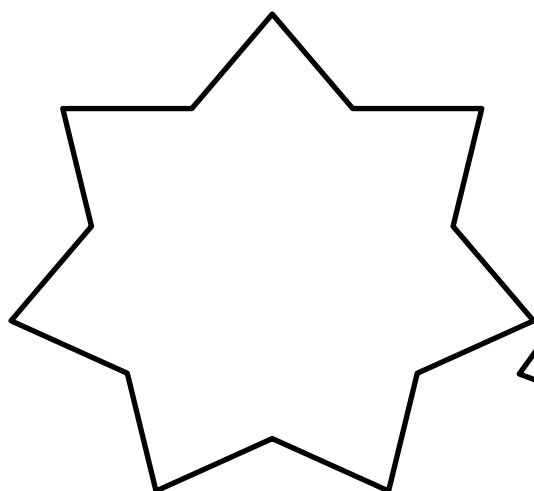
Allemand – Der grüne Max 5H-6H : <https://www.der-gruene-max.ch>

Allemand – Junior 7H-8H : <https://junior-deutsch.ch>

Anglais – Ciip More 7H-8H : <https://moreciip.cambridge.org>

Autres :

MON PETIT COIN DES REUSSITES





Plan de scolarité 2026 - 2027

Début de l'année scolaire	jeudi 20 août 2026, le matin
Fin de l'année scolaire	vendredi 25 juin 2027, le soir

VACANCES ET CONGES

AUTOMNE	du mercredi 14 octobre 2026, à midi au lundi 26 octobre 2026, le matin
IMMACULEE CONCEPTION	du vendredi 4 décembre 2026, le soir au mercredi 9 décembre 2026, le matin
NOEL	du mercredi 23 décembre 2026, à midi au lundi 11 janvier 2027, le matin
CARNAVAL	du vendredi 5 février 2027, le soir au lundi 15 février 2027, le matin
SAINT-JOSEPH	vendredi 19 mars 2027
PAQUES	du jeudi 25 mars 2027, le soir au lundi 5 avril 2027, le matin
ASCENSION	du mercredi 5 mai 2027, à midi au lundi 10 mai 2027, le matin
PENTECOTE	lundi 17 mai 2027
FETE-DIEU	jeudi 27 mai 2027



Plan de scolarité 2027 - 2028

Début de l'année scolaire	jeudi 19 août 2027, le matin
Fin de l'année scolaire	vendredi 23 juin 2028, le soir

VACANCES ET CONGES

AUTOMNE	du mercredi 13 octobre 2027, à midi au lundi 25 octobre 2027, le matin
TOUSSAINT	lundi 1 ^{er} novembre 2027
IMMACULEE CONCEPTION	mercredi 8 décembre 2027
NOEL	du mercredi 22 décembre 2027, à midi au lundi 10 janvier 2028, le matin
CARNAVAL	du vendredi 25 février 2028, le soir au lundi 6 mars 2028, le matin
PAQUES	du jeudi 13 avril 2028, le soir au lundi 24 avril 2028, le matin
ASCENSION	du mercredi 24 mai 2028, à midi au lundi 29 mai 2028, le matin
PENTECOTE	lundi 5 juin 2028
FETE-DIEU	jeudi 15 juin 2028

GRAND LIVRET SUR CETTE PAGE ET PAS
SUR LA COUVERTURE SVP

Merci de le centrer

Et merci de numéroté les pages (page 17 =
jours jokers)